

INSTITUTION
D'AMÉNAGEMENT
DE LA VILAINE

ROU LE
11
44

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mercredi 23 Février 2011

A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le Mercredi 23 Février 2011 à 9 h 00 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de M. Yvon MAHE.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur BOURRU Directeur Général Adjoint du Conseil Général du Morbihan

Absents excusés :

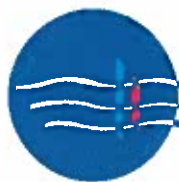
- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Auguste FAUVEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Monsieur PAILLOT, Payeur Départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...



CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mercredi 23 Février 2011

A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

II- QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

10. – Budget Principal – Exercice 2011 : Budget Primitif

Ce budget a été élaboré dans le cadre strict des orientations budgétaires qui ont été débattues le 31 janvier dernier, débat que le Conseil d'Administration est invité à confirmer.

SECTION D'INVESTISSEMENT 4 570 653.37 €

En dépenses, outre le report de crédits engagés en 2010 pour 2 151 771.96 € et l'amortissement des immobilisations pour 959 417.71 €, les principaux programmes sont les suivants :

Moyens généraux :

Hormis le maintien à niveau du parc informatique et divers matériels techniques, il est proposé d'inscrire 65 000 € pour acquisition éventuelle d'un terrain pour un nouveau Centre d'Exploitation à Redon.

Les Ouvrages :

L'essentiel des crédits concerne l'achèvement de la refonte du système de manœuvre des vannes et le réhaussement de la digue du Barrage d'Arzal.

L'étude économique du projet de nouvelle écluse sera menée à son terme.

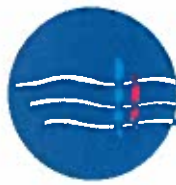
La lutte contre les inondations :

Les actions de prévention (pose de repères de crues, actions de sensibilisation, Plans Communaux de Sauvegarde) sont poursuivis. Les stations de mesure de la CHERE sont inscrites pour 70 000 € et les travaux de la digue de l'Etang de la Forge pour 180 000 €.

Les milieux naturels :

. Marais

150 000 € sont inscrits pour réaliser des travaux expérimentaux de curage dans les marais de PISAC, ainsi que 30 000 € pour poursuivre l'acquisition d'images satellite pour la lutte contre la jussie.



PROULE
INSTITUTION
D'AMÉNAGEMENT
DE LA VALLÉE
DE LA VIEILLE

. Estuaire

Diverses études menées avec l'Université sont inscrites pour 60 800 € (recherche sédimentologie, suivi captage naissain, suivi dragage, suivi avifaune...)

. Migrateurs

165 000 € sont inscrits pour la construction d'un DIDSON (suivi dévalaison) ;

. Révision du SAGE

Des crédits sont inscrits (117 000 € pour diverses études (attentes gouvernance – identification des action de restauration – évaluation environnementale...)

En recettes,

Outre le FCTVA pour 302 103 €, des subventions obtenues pour 649 059.12€, l'excédent reporté de 2010 pour 321 930.50 € et les amortissements pour 947 273.19 €, le financement est complété par l'emprunt reporté depuis 2005 pour 1 358 840 € et un virement du fonctionnement de 695 000 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 5 443 794.45 €

En dépenses,

Les dépenses sont très proches de celles de l'exercice 2010, hormis le versement au budget Concession ramené à 150 888.74 € (239 795 € en 2010), les intérêts d'emprunt (165 120.59 €) qui augmentent de 40 000 € du fait de la mobilisation de 2 000 000 € en 2010 et l'inscription d'un virement à l'investissement de 695 000 €.

En recettes,

Conformément aux engagements du Débat d'Orientations Budgétaires, la participation statutaire de chacun des trois départements est ramenée à 700 000 €.

Les recettes courantes sont comparables à celles de l'exercice 2010.

Le versement du budget Eau Potable pour le barrage s'élève à 1 530 996.30 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- **Adopte le budget primitif du Budget Principal pour l'exercice 2011, tel que proposé,**
- **Sollicite des différents financeurs, les subventions et participations afférentes.**

Pour extrait conforme
Le Président

Y. MAHE